

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2019-2020)
LE 8 OCTOBRE 2019

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 40, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence d'une étudiante de la CSDGS.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 OCTOBRE 2019 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Michelle Morin (3)
Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire
Valérie Roy, représentante du comité de parents
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
André Dugas (7)
Stéphane Desjardins (8)
Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA **par téléphone**
Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Kathlyn Morel, directrice générale
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs
Mélanie Chaussé en remplacement de Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.-4804-10-19

HUIS CLOS

À 19h40,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une étudiante de la CSDGS exprime ses représentations à l'égard de son dossier de révision.

C.C.-4805-10-19

HUIS CLOS

À 19h47,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,
que le huis clos soit levé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4806-10-19

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019

06.02 Demandes d'ajout d'espace dans le cadre du PQI 2020-2030 – Adoption des résolutions

06.03 Modification à la structure administrative des cadres

06.04 Reconnaissance du programme Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré 2020-2024

06.04.01 Démarche auprès du ministère de l'Éducation afin de demander une bonification de l'aide financière octroyée pour les services périphériques aux programmes Sport-études

06.05 Demandes de révision de décision. Le sujet sera traité après le sujet 06.01

06.06 Redécoupage des bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers- échéancier

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

08.01 Demande de congé partiel sans traitement d'une direction

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Services professionnels d'ingénierie – Laboratoires-experts pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, appel d'offres 17-085-AOP (2019)

10.02 Plan Directeur d'investissement 2019-2024

10.03 Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et services

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

12.01 Critères d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 – Adoption du projet de consultation

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

17.01 Rapport du comité d'appréciation de la directrice générale

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

C.C.- 4807-10-19

CC du 8 octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE DANS LE CADRE DU PQI 2020-2030 – ADOPTION DES RÉSOLUTIONS

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.- 4808-10-19

06.02a DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR NORD-OUEST, À SAINT-CONSTANT (MESURE 50511)

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MÉES de mars 2019;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;

CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT l'évolution des développement domiciliaire actuellement en chantier dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Saint-Constant et Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Saint-Constant et Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord-Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

CC du 8 octobre 2019

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 4 groupes de préscolaire 4 ans, 4 groupes de préscolaire 5 ans, 24 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Nord-Ouest, à Saint-Constant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4809-10-19

06.02b DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MÉES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR NORD, À CANDIAC (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT la nécessité pour la CSDGS de se doter d'une école qui permettra de relocaliser des élèves lors de projets d'agrandissement et de mise à niveau de bâtiments, dont celui de l'école Saint-Marc à Candiac;
- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développement domiciliaire actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à Candiac;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement Candiac;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 3 groupes de préscolaire 4 ans, 3 groupes de préscolaires 5 ans, 18 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Nord, à Candiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4810-10-19

06.02c DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION ET D'AJOUT D'ESPACE DANS LE SECTEUR NORD, À L'ÉCOLE SAINT-MARC À CANDIAC

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'indice de vétusté de l'école Saint-Marc à Candiac;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à Candiac;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement Candiac;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

CC du 8 octobre 2019

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le projet de construction et d'ajout d'espace à l'école Saint-Marc à Candiac afin que cette école puisse accueillir 4 groupes au préscolaires 4 ans, 4 groupes au préscolaires 5 ans, 24 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour les élèves HDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4811-10-19

06.02d DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR NORD, À LA PRAIRIE (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaire actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à La Prairie;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement La Prairie;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 3 groupes au préscolaire 4 ans, 3 groupes au préscolaires 5 ans, 18 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Nord, à La Prairie.

CC du 8 octobre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4812-10-19

06.02e DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION ET D'AJOUT D'ESPACE DANS LE SECTEUR NORD-OUEST, À L'ÉCOLE SAINT-JEAN À SAINTE-CATHERINE (MESURE 50 511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'indice de vétusté de l'école Saint-Jean à Sainte-Catherine;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Sainte-Catherine;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Sainte-Catherine;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord-Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le projet de construction et d'ajout d'espace à l'école Saint-Jean à Sainte-Catherine afin que cette école puisse accueillir 3 groupes au préscolaires 4 ans, 3

CC du 8 octobre 2019

groupes au préscolaires 5 ans, 18 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour les élèves HDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4813-10-19

06.02f DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION ET D'AJOUT D'ESPACE DANS LE SECTEUR NORD, À L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY À SAINT-MATHIEU (MESURE 50 511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'indice de vétusté de l'école Jacques-Barclay à Saint-Mathieu;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à Saint-Philippe et Saint-Mathieu;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement à Saint-Philippe et Saint-Mathieu;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le projet de construction et d'ajout d'espace à l'école Jacques-Barclay à Saint-Mathieu afin que cette école puisse accueillir 2 groupes au préscolaires 4 ans, 2

CC du 8 octobre 2019

groupes au préscolaires 5 ans, 12 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour les élèves HDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4814-10-19

06.02g DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR SUD-EST, POUR LES MUNICIPALITÉS DE NAPIERVILLE ET SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT le besoin d'implanter la maternelle 4 ans pour la clientèle de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Sud-Est, particulièrement à Napierville;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Sud-Est, particulièrement à Napierville;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire dans le secteur Sud-Est est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, particulièrement pour l'école Daigneau à Napierville;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 2 groupes de préscolaire 4 ans, 2 groupes de préscolaires 5 ans, 12 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Sud-Est,

CC du 8 octobre 2019

pour les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4815-10-19

06.02h DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR OUEST, À CHÂTEAUGUAY (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Ouest particulièrement à Châteauguay;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Ouest, particulièrement Châteauguay;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 2 groupes au préscolaire 4 ans, 2 groupes au préscolaires 5 ans, 12 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Ouest, à Châteauguay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 8 octobre 2019

C.C.- 4816-10-19

06.02i DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR NORD, À CANDIAC (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à Candiac;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement à Candiac;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire d'une capacité de 3 groupes de préscolaire 4 ans, 3 groupes de préscolaires 5 ans, 18 groupes au primaire et 2 groupes adaptés pour élèves HDAA dans le secteur Nord, à Candiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4817-10-19

06.02j DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR UN PROJET

CC du 8 octobre 2019

DE CONSTRUCTION ET D'AJOUT D'ESPACE DANS LE SECTEUR NORD, À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH (ÉDIFICE NOTRE-DAME) À LA PRAIRIE (MESURE 50 511)

- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'édifice Notre-Dame d'installations sportives adéquates;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à La Prairie;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement à La Prairie;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le projet de construction d'un gymnase, de réaménagement de d'ajout d'espace à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph à La Prairie afin que l'édifice Notre-Dame puisse accueillir 4 groupes au préscolaire 4 ans, 4 groupes au préscolaires 5 ans et 8 groupes au primaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4818-10-19

06.02k DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT DES ESPACES REQUIS POUR LA MATERNELLE 4 ANS À L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE DANS LE SECTEUR OUEST, À CHÂTEAUGUAY (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;

CC du 8 octobre 2019

- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2024;
- CONSIDÉRANT l'implantation progressive de la maternelle 4 ans universelle sur l'ensemble du territoire;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Ouest particulièrement à Châteauguay;
- CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Ouest, particulièrement Châteauguay;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire, de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin d'ajouter les espaces requis pour permettre l'ajout de la maternelle 4 ans à l'école Gérin-Lajoie, dans le secteur ouest, à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4819-10-19

06.021 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE DANS LE SECTEUR OUEST (MESURE 50511)

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019 et le déficit en espace au secondaire estimé par la MEEES en septembre 2019;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2029;

CC du 8 octobre 2019

CONSIDÉRANT l'évolution des développement domiciliaire actuellement en chantier dans le secteur Ouest, soit à Châteauguay, Mercier et Léry;

CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Ouest, soit à Châteauguay, Mercier et Léry;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au secondaire dans le secteur Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école secondaire dans le secteur Ouest pouvant accueillir 1 200 élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4820-10-19

06.02m DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE DANS LE SECTEUR NORD, À CANDIAC (MESURE 50511)

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019 et le déficit en espace au secondaire estimé par la MEES en septembre 2019;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2029;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord, particulièrement à Candiac;

CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord, particulièrement Candiac;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au préscolaire et au primaire

CC du 8 octobre 2019

dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école secondaire dans le secteur Nord, à Candiac, pouvant accueillir 1 200 élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4821-10-19

06.02n DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE DANS LE SECTEUR NORD-OUEST (MESURE 50511)

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en septembre 2019;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2019 et le déficit en espace au secondaire estimé par la MEEES en septembre 2019;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire à prévoir en lien avec la prévision de clientèle 2019-2029;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord-Ouest, soit à Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaire en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord-Ouest, soit à Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord-Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil reconnue par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CC du 8 octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école secondaire dans le secteur Nord-Ouest pouvant accueillir 1 200 élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4822-10-19

06.03 MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de cadres et hors cadres;

CONSIDÉRANT les échanges faits lors de la séance plénière du 1^{er} octobre 2019;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'AQCS;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter la structure administrative des cadres 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4823-10-19

06.04 RECONNAISSANCE DU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ 2020-2024

CONSIDÉRANT le désir du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré de poursuivre le développement du programme Sport-études jusqu'en 2020;

CONSIDÉRANT l'intérêt des fédérations québécoises de hockey (bantam AA-AAA, Midget Espoir et Midget AAA), gymnastique, patinage artistique, soccer, boxe, danse élite, équestre, natation et nage artistique de poursuivre leur entente pour le programme Sport-études avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'école Louis-Philippe-Paré pour les quatre prochaines années;

Il est proposé par monsieur Éric Allard, commissaire,

d'approuver les protocoles d'entente avec les fédérations québécoises de hockey (bantam AA-AAA, Midget Espoir et Midget AAA),

CC du 8 octobre 2019

gymnastique, patinage artistique, soccer, boxe, danse élite, équestre, natation et nage artistique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4824-10-19

06.04.01 DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION AFIN DE DEMANDER UNE BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE POUR LES SERVICES PÉRIPHÉRIQUES AUX PROGRAMMES SPORT-ÉTUDES

CONSIDÉRANT que les programmes Sport-études visent à soutenir des élèves athlètes, identifiés par leur fédération, dans la pratique de leur sport et dans la réussite de leurs études au secondaire;

CONSIDÉRANT que les programmes Sport-études permettent aux élèves athlètes de concilier leurs objectifs scolaires et sportifs, à la condition qu'ils accordent la priorité à leur réussite scolaire;

CONSIDÉRANT que la CSDGS, dans le cadre de la mise en place des programmes Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré, signe un protocole d'entente avec chacune des fédérations sportives;

CONSIDÉRANT que l'allocation reçue par la CSDGS est distribuée en totalité aux fédérations sportives;

CONSIDÉRANT que les fédérations sportives doivent s'assurer de fournir les ressources en matière de services sportifs et périphériques, c'est-à-dire de fournir aux élèves athlètes des plateaux sportifs adéquats, sécuritaires et accessibles. Elle doit également assurer de la formation et voir au développement de l'élève athlète;

CONSIDÉRANT que l'allocation financière est une somme annuelle fixe, répartie et variable au prorata du nombre d'élèves athlètes inscrits dans chaque établissement d'enseignement offrant des programmes Sport-études au Québec ;

CONSIDÉRANT que cette allocation est nettement insuffisante pour soutenir la mise en place des services périphériques admissibles :

- services professionnels : médecine, physiothérapie, kinésiologie, psychologie sportive, nutrition, thérapie sportive, massage,

CC du 8 octobre 2019

- acupuncture;
- conférences à l'intention des élèves athlètes;
- évaluation de la condition physique;
- planification et préparation physique;
- préparation aux relations avec les médias et les commanditaires : dossiers de presse, portfolios, documents relatifs aux commandites;
- achat de logiciels spécialisés;
- perfectionnement d'entraîneurs suivant l'approbation du Secrétariat au loisir et au sport;
- formation continue de l'entraîneur;
- achat d'appareils d'entraînement spécialisé : appareils de musculation, appareils d'entraînement cardiovasculaire, harnais, ballons suisses, planches d'équilibre, etc.

CONSIDÉRANT que ce manque de financement entraîne inévitablement des frais chargés aux parents des élèves athlètes par les fédérations sportives;

il est proposé par monsieur Éric Allard de demander au ministère de l'Éducation de bonifier l'allocation financière accordée pour l'organisation des services périphériques admissibles afin de soutenir les responsabilités des fédérations sportives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4825-10-19

HUIS CLOS
À 19h51,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4826-10-19

06.05 DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION
06.05a RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX
DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION FICHE 5723952

CONSIDÉRANT les éléments présentés par le parent, l'élève et par la direction de l'école ;

CONSIDÉRANT les critères de promotions du programme d'éducation internationale ;

CC du 8 octobre 2019

CONSIDÉRANT le dossier de l'élève dont le numéro de fiche est 5723952 ;

Les membres du comité recommandent à l'unanimité :

de confirmer la décision de la direction-adjointe de l'école Louis-Philippe-Paré et de retirer l'élève du programme international, et qu'il poursuive sa scolarité dans son école de quartier pour l'année scolaire 2019-2020.

Il EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'adopter la recommandation du comité d'étude relatif à la demande de révision à l'effet que l'élève portant le numéro de fiche 573952 soit retiré du programme international de l'école Louis-Philippe-Paré et qu'il poursuive sa fréquentation scolaire à son école de quartier pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4827-10-19

06.05b RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION FICHE 8265399

CONSIDÉRANT les éléments présentés par l'élève, par la direction et par la direction-adjointe de l'école ;

CONSIDÉRANT la règle de verdict du *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation en formation professionnelle* du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les attentes liées aux compétences du stage III « *Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée (251845)* » ;

CONSIDÉRANT le dossier de l'élève dont le numéro de fiche est 8265399 ;

Les membres du comité recommandent à l'unanimité :

de confirmer la décision de la direction de l'École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC) et de maintenir l'échec du stage « *Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée (251 845)* » ;

Il EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'adopter la recommandation du comité d'étude relatif à la demande de révision et de maintenir l'échec du stage «

CC du 8 octobre 2019

Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée (251 845) » de l'élève portant le numéro de fiche 8265399.,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4828-10-19

HUIS CLOS

À 20h15,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4829-10-19

06.06 ÉCHÉANCIER DE CONSULTATION POUR LA RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES SECONDAIRES JACQUES-LEBER ET DES TIMONIERS

- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil actuelle des écoles Jacques-Leber et des Timoniers;
- CONSIDÉRANT que l'école Jacques-Leber ne sera plus en mesure, à compter de l'année scolaire 2020-2021, d'accueillir toute la clientèle de son bassin géographique actuel;
- CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle fournies par le Ministère en mars 2019;
- CONSIDÉRANT la nécessité de revoir les bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers afin d'équilibrer leur bassin respectif;
- CONSIDÉRANT que la Commission scolaire souhaite consulter les conseils d'établissement des écoles concernées;
- CONSIDÉRANT les échanges au cours des travaux de la séance plénière du 1^{er} octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé, déposé sous la cote 06.07a, pour la révision des bassins géographiques des écoles secondaires Jacques-Leber et des Timoniers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.- 4830-10-19

08.01 DEMANDE DE CONGÉ PARTIEL SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation # 7.19).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

d'autoriser la demande de madame Diane Carlesso, directrice de l'école Marc-André-Fortier, d'obtenir un congé partiel sans traitement de 5 % pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.- 4831-10-19

10.01 SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE – LABORATOIRES-EXPERTS POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES, APPEL D'OFFRES 17-085-AOP (2019)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de sélection des firmes de professionnels

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics et le Règlement sur les contrats de service des organismes publics;

CONSIDÉRANT la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR , monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir le service professionnel suivant :

Ingénierie - Laboratoire-experts
Les Services EXP inc.

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 4832-10-19

10.02 PLAN DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT 2019-2022

CC du 8 octobre 2019

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Plan directeur d'investissement permet à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de planifier les projets d'investissements nécessaires pour assurer l'intégrité des bâtiments, la sécurité du personnel et la continuité de sa mission;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le Plan directeur d'investissement 2019-2022;

que s'amorce immédiatement la planification de la réalisation des projets pour l'année 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

que le Service des ressources matérielles puisse procéder aux appels d'offres nécessaires pour réaliser ces projets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03 DÉGORATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Monsieur Grandioux explique ce point.

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C.C.- 4833-10-19

12.01 PROJET DE CONSULTATION- RÈGLES SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2020-2021

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le projet de consultation présenté lors de la séance plénière du 1^{er} octobre 2019

CONSIDÉRANT les modifications apportées au projet de consultation lors de la séance plénière du 1^{er} octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Herteleer, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé ci-dessous ainsi que le projet de consultation de la règle sur les critères d'inscription déposé sous la cote 12.01a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 8 octobre 2019

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE monsieur Cédric Fontaine

Le 26 septembre dernier a eu lieu la Soirée reconnaissance 2018-2019 à l'école des Timoniers. Les employés cumulant 25 années en éducations ont aussi été honorés. De très beaux numéros ont été présentés par des élèves et des enseignants du Centre L'Accore et de l'école alternative des Trois-Sources. Les projets présentés étaient plus intéressants les uns que les autres. Les membres du comité ont eu des choix déchirants à faire.

COUP DE CŒUR DE madame Claudine Caron-Lavigueur

Madame Claudine Caron Lavigueur a tenu à féliciter toutes les personnes impliquées dans l'organisation de l'inauguration et des portes ouvertes de l'École régionale Brenda-Milner à Châteauguay, le dimanche 6 octobre dernier, notamment :

- Monsieur Christian Trudeau, directeur de l'école ainsi que les membres de son équipe, dont la plupart étaient sur place pour accueillir les visiteurs au moment du rendez-vous;
- Les élèves du programme d'éducation internationale de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré qui ont agi comme bénévoles lors du rendez-vous;
- Le Service du transport scolaire ayant conclu une entente avec Transbus pour assurer un système de navette entre l'école Louis-Philippe-Paré et l'École régionale Brenda-Milner;
- L'équipe du Service des ressources matérielles pour son précieux apport à la préparation des lieux;
- L'équipe du Secrétariat général et des communications pour son soutien logistique.

Les membres du conseil des commissaires se joignent à elle pour souligner leur fierté d'avoir été associés à ce rendez-vous d'envergure permettant de dévoiler au grand public cette belle école spécialisée, et cela, en présence de nombreux partenaires des milieux de l'éducation, politique, de la santé et des partenaires ayant permis la mise en œuvre de cette nouvelle école à vocation régionale : la première en Montérégie-Ouest! Tous ces éléments, auxquels s'ajoutent la précieuse collaboration de la Commission scolaire New Frontiers et la présence de madame Brenda-Milner ont fait de cet événement spécial un moment important et extraordinaire!

COUP DE CŒUR DE monsieur Éric Allard

Monsieur Allard tient à saluer le travail des membres du comité du 50^e anniversaire de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'organisation de son rassemblement, le 27 septembre dernier. Lors de ce rendez-vous, des anciens élèves ainsi que les membres du personnel de l'école (anciens et actuels) étaient sur place et avaient l'occasion de participer à un photoreportage, de faire une visite guidée, bref de passer un bon moment et de se rappeler de bons souvenirs des 50 dernières années.

COUP DE CŒUR DE madame Michelle Morin

CC du 8 octobre 2019

Madame Morin tient à souligner le fait que malgré que la rentrée ait été retardée aux écoles Saint-René et Gérin-Lajoie, le tout s'est très bien déroulé.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

La première rencontre aura lieu le 9 octobre 2019. Monsieur Martin Herteleer, commissaire, mentionne que ce sera soirée d'élections et qu'il espère que le plus de parents possible y assisteront.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C.C.- 4834-10-19

17.01 RAPPORT DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2018-2019 et perspectives 2019-2020 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'accepter le rapport verbal présenté par le comité d'appréciation pour faire suite à la rencontre du 24 septembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17.01 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Rencontres à venir avec les municipalités dans la perspective des projets d'ajouts d'espace;
- Mme Kerneïs fait un rapport de ses différentes rencontres :
 - Mme Claire Isabelle, députée d'Huntingdon;
 - Le maire de Saint-Michel, monsieur Pierre Raymond Cloutier;
 - La ministre de la Santé et des services sociaux, madame Danielle McCann;
 - La visite du ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, à l'école Plein-Soleil.
- À venir : Rencontre avec madame MarieChantal Chassé, député de Châteauguay.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- Le 14 novembre prochain aura lieu la soirée des retraités de la CSDGS au Centre Roméo-Patenaude.

CC du 8 octobre 2019

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.C.- 4835-10-19

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h45,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Directrice générale

1312-015

S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2019-2020\Procès-verbaux\3. 8 octobre 2019.docx